



LE LUXUEUX VOYAGE DU COS



Solidaires
Union syndicale

Le 06 avril 2011 s'est tenue la dernière réunion du COS de la CELR au cours de laquelle ont été validées les rémunérations plus que confortables des membres du directoire.

La prochaine réunion, étrangement plus festive, aura lieu du 08 au 10 juin 2011 et se fera dans le cadre d'un voyage à Paris ! A cette occasion, les élus de SUD au COS ont envoyé une lettre ouverte au président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la CELR.



EMPLOYES CELR



MEMBRES DU COS

La Section SUD CELR
Montpellier, le 16/06/2011

**VOIR LE
PROGRAMME
AU DOS** 

LETTE OUVERTE AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE DE LA CELR

Nous avons pris connaissance du voyage à Paris organisé du 08 au 10 juin 2011 à l'intention des membres du COS de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon.

Vous n'êtes pas sans savoir que la Négociation Annuelle Obligatoire nationale, qui s'est soldée par un échec retentissant, est une véritable offense pour les salariés de notre entreprise.

Pendant ce temps, les rémunérations octroyées aux membres du directoire de la CELR, à son président, Mr Jean-Marc CARCELES, ainsi qu'à Mr François PEROL, président du directoire de BPCE, atteignent des sommes extravagantes.

Alors que les efforts, de plus en plus importants, concédés par les employés ne sont pas récompensés, nos dirigeants s'octroient des revenus effarants sans aucun scrupule. Ce partage inéquitable, source d'inégalités démesurées, crée un sentiment d'injustice auprès du personnel.

Nous pouvons tout de même nous interroger sur ce vote unanime des membres du COS à l'exception des représentants des salariés. Il ne faut pas oublier que certains sont des élus locaux et régionaux dont les idées politiques sont différentes voir totalement opposés à ce système de rémunération alors que d'autres sont d'anciens salariés retraités de l'entreprise. Cela laisse rêveur !

D'autre part, les conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles et insupportables pour une grande majorité des salariés.

Le stress et la souffrance au travail sont devenus le quotidien de chacun. Un mal être constant qui peut conduire jusqu'au drame comme nous avons malheureusement pu le constater dans d'autres caisses d'épargne.

Face à cette situation que vous ne pouvez pas ignorer, nous ne pouvons que dénoncer l'indécence de ce déplacement aussi luxueux que coûteux.

Par respect pour l'ensemble des salariés de la caisse d'épargne Languedoc-Roussillon, les élus au COS du syndicat SUD CELR ont donc décidé de ne pas participer à ce voyage financé par le seul travail du personnel.